



MODIFICATION N°4 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE - 1/5000
EMPLACEMENTS RESERVES

PLU APPROUVE LE : 12 07 06	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 28.04.16
ENQUETE PUBLIQUE DU : 09.11.15 au 10.12.15	Le Maire, Jean-Jacques RAFFAELE :
MODIFICATION APPROUVEE LE : 28.04.16	
MODIFICATIONS	MISES A JOUR
Modification n°1 approuvée le 18 février 2011	
Modification n°2 approuvée le 22 novembre 2013	
Modification n°3 approuvée le 18 mars 2014	
Babel Architecture & Urbanisme 29, rue Pastorelli - 06000 NICE	Document transmis à la commune le 29.04.16

LEGENDE :

- Limite de zone
- Espace boisé classé
- Emplacements réservés
- Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (Article L.151-41 du code de l'urbanisme)
- Secteur à pourcentage de logements sociaux (Article L.151-15 du code de l'urbanisme)
- Emplacement réservé pour la mixité sociale (Article L.153-41 du code de l'urbanisme)
- Zones rouges du PPR mouvements de terrain approuvé le 02/05/01 et annexé au PLU "Servitudes d'utilité publique"
- Zones bleues du PPR mouvements de terrain approuvé le 02/05/01 et annexé au PLU "Servitudes d'utilité publique"
- Destination
Largeur de plateforme
Numéro
Bénéficiaire
- Périmètre des couvertures en tuiles obligatoires

